

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 2 novembre 2015, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 30 octobre 2015;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout de l'item suivant :

Affaires nouvelles :

- Ministère de la Sécurité publique/Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires;

2015-11-354 Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2015 :

2015-11-355 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

2015-11-356 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois d'octobre 2015 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

2015-11-357 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

**LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)**

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 77 719,41 \$ (dépôt direct des salaires) et 591 553,97 \$ pour le mois d'octobre 2015 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DU MAIRE :

Tel que requis à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le maire, monsieur Diego Scalzo, dépose et fait lecture de son rapport pour l'année 2015. De plus, ce rapport sera publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet de la Ville.

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME ET AGENTE DE DÉVELOPPEMENT
– OCTOBRE 2015 :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault, au 31 octobre 2015.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame France Gendron au 30 septembre 2015.

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 OCTOBRE 2015 :

Conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport budgétaire au 31 octobre 2015. Une copie a été transmise à chacun des membres du conseil.

TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR AU 2 NOVEMBRE 2015 :

Conformément à l'article 511 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose la liste des taxes municipales et mutations mobilières à recevoir au 2 novembre 2015 totalisant 277 614,76 \$.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES :

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les conseillers messieurs Pascal Lambert et Martin Vaudreuil déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

BILAN DES TERRAINS DE JEUX POUR L'ÉTÉ 2015 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le bilan des terrains de jeux 2015.

LISTE DU PERSONNEL EMBAUCHÉ AU 30 OCTOBRE 2015 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose la liste du personnel embauché au 30 octobre 2015.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

DÉSIGNATION/POSTE DE TECHNICIEN(NE) EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

DÉSIGNATION/POSTE DE TECHNICIEN(NE) EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : (SUITE)

QUE madame Kelly Bouchard ou toute personne affectée au poste de technicien(ne) en aménagement du territoire soit désignée pour agir à titre :

- D'inspecteur en bâtiments, pour l'émission des permis et certificats et de l'application de la réglementation d'urbanisme;
- De responsable adjoint de l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), du règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.1.3) et 79.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec.

Adoptée.

ADMINISTRATION ET GREFFE :

NOMINATION/MAIRE SUPPLÉANT :

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la Loi sur les cités et villes stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la Ville lors des assemblées régulières ou spéciales du conseil de la *MRC d'Arthabaska* en cas d'absence du maire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*;

2015-11-359 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseiller monsieur Martin Vaudreuil soit nommé maire suppléant pour les six (6) prochains mois;

QUE monsieur Martin Vaudreuil, maire suppléant de la Ville de Warwick soit nommé substitut au maire, monsieur Diego Scalzo, lors des séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*, et ce, jusqu'au 2 mai 2016;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo, le conseiller, monsieur Martin Vaudreuil, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Warwick, les chèques et toutes autres pièces justificatives qui sont ou peuvent être requises à la *Caisse Desjardins des Bois-Francs*;

QUE seulement deux (2) des quatre (4) signatures sont requises, soit celles du maire et de la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou de leur remplaçant respectif.

Adoptée.

ADOPTION/CALENDRIER DES SÉANCES 2016 :

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

2015-11-360 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

ADOPTION/CALENDRIER DES SÉANCES 2016 : (SUITE)

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront les lundis ou les mardis le cas échéant, et qui débiteront à 19 h 30 :

- Lundi le 18 janvier;
- Lundi le 7 mars;
- Lundi le 2 mai;
- Lundi le 4 juillet;
- Mardi le 6 septembre;
- Lundi le 7 novembre;
- Lundi le 8 février;
- Lundi le 4 avril;
- Lundi le 6 juin;
- Lundi le 15 août;
- Lundi le 3 octobre;
- Lundi le 5 décembre;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité;

QUE pour les vacances estivales, les bureaux municipaux seront fermés du 25 juillet au 5 août 2016 inclusivement et pour la période des Fêtes, ils seront fermés du 22 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement.

Adoptée.

LES SERVICES EXP INC./OFFRE DE SERVICES POUR LES TRAVAUX D'AQUEDUC ET DE VOIRIE DE LA RUE SAINT-LOUIS (CÔTÉ EST) :

2015-11-361

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projets chez *Les Services Exp inc.* en date du 26 octobre 2015, consistant à réaliser la réfection de la rue Saint-Louis sur les tronçons TI-015 et TI-021 du plan d'intervention sur une longueur de 1 500 mètres, plus précisément les services d'ingénierie en eau potable, égout sanitaire, drainage pluvial et réfection de voirie, le tout au montant estimatif de 9 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

CABLOVISION (TECHNIC S.M.)/AUTORISATION POUR L'ACHAT DE NOUVEAUX PORTABLES :

2015-11-362

Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement d'un ordinateur portable Lenovo et d'une tablette Samsung chez *Cablovision (Technic S.M.)* de Warwick au montant de 1 907 \$ plus les taxes applicables et selon la soumission transmise le 22 octobre 2015.

Adoptée.

AUTORISATION/TRANSFERTS BUDGÉTAIRES :

2015-11-363

Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée soit autorisée à effectuer les transferts budgétaires suivants :

- 02.320.00.694 3 000 \$
- 02.190.00.522 30 500 \$
- 02.920.00.750 19 322 \$
- 02.190.00.496 2 500 \$
- 02.190.00.349 10 500 \$
- 02.920.00.712 (65 822 \$)

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

FÉLICITATIONS/MONSIEUR ALAIN RAYES :

2015-11-364 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les élus municipaux de la Ville de Warwick félicitent monsieur Alain Rayes pour son élection au poste de député fédéral dans la circonscription électorale Richmond-Arthabaska.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

SEFACO/BRANCHEMENT AUX SERVICES PUBLICS :

2015-11-365 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le directeur des travaux publics, monsieur François Martel à faire effectuer l'installation d'une entrée d'eau potable et d'égouts sanitaire et pluvial au 13, rue Gauthier, et en accepte le paiement au montant estimatif de 10 000 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

AUTORISATION/INSTALLATION DE DEUX ARRÊTS OBLIGATOIRES SUR LA RUE TURCOTTE :

2015-11-366 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le service des travaux publics à installer deux arrêts obligatoires sur la rue Turcotte, soit à l'intersection des rues Beauregard et Michaud;

QUE copie de cette résolution soit transmise à la *Sûreté du Québec*.

Adoptée.

AUTORISATION/ACHAT D'UNE GRATTE EXTENSIBLE POUR LE LOADER :

2015-11-367 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le directeur des travaux publics, monsieur François Martel à acheter et faire installer une gratte extensible pour le chargeur sur roues (loader) chez *Lemay et fils* de Warwick et en accepte le paiement au montant maximum de 11 000 \$ plus les taxes applicables selon la soumission numéro 8 datée du 8 octobre 2015.

Adoptée.

CLUB DE MOTONEIGE ALLÉGHANISH DES BOIS-FRANCS/AUTORISATION POUR TRAVERSE DE ROUTES SAISON 2015-2016 :

2015-11-368 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'installer la signalisation requise pour identifier les traverses de motoneiges situées dans le rang 2, la route Pépin, la rue Saint-Louis, la route Daigle, la rue Notre-Dame, la route Kirouac et l'accotement de la 1^{re} Avenue pour la période hivernale 2015-2016, le tout conformément à la lettre de madame Marylène Chauvette, adjointe administrative du *Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francis* datée du 5 octobre 2015;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

CLUB DE MOTONEIGE ALLÉGHANISH DES BOIS-FRANCS/AUTORISATION POUR TRAVERSE DE ROUTES SAISON 2015-2016 : (SUITE)

QUE les motoneigistes pourront également emprunter la piste cyclable de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Saint-Louis pour se rendre au centre-ville de Warwick;

QUE le coût des panneaux de signalisation devra être assumé par le *Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francis*.

Adoptée.

AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ACHAT DE FONDANT À GLACE :

2015-11-369 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit autorisée à demander des soumissions sur invitation pour l'achat d'environ 320 tonnes métriques de fondant à glace pour l'année 2016;

QUE ce conseil prendra une décision concernant ces soumissions lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2015.

Adoptée.

VILLE DE DRUMMONDVILLE/REGROUPEMENT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'ANALYSES DE LABORATOIRE 2016, 2017 ET 2018 :

CONSIDÉRANT QUE selon les articles 29.5 et suivants de la Loi sur les cités et villes, la municipalité peut conclure avec d'autres municipalités une entente ayant pour but l'achat de matériel;

CONSIDÉRANT QUE la *Ville de Drummondville* propose de procéder, au nom des municipalités intéressées, à un achat regroupé pour les analyses de laboratoire concernant l'eau potable, les eaux et les neiges usées pour les années 2016, 2017 et 2018;

2015-11-370 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick confie à la *Ville de Drummondville* le mandat de préparer, en son nom et avec les autres municipalités intéressées, les appels d'offres requis en vue des analyses de laboratoire concernant l'eau potable, les eaux et les neiges usées, pour les activités de la municipalité pour les années 2016, 2017 et 2018, et d'accepter les soumissions les plus avantageuses pour la Ville de Warwick, et ce, suivant les quantités déterminées par le directeur des travaux publics;

QUE dans le cadre de cet appel d'offre regroupé, la politique de gestion contractuelle de la *Ville de Drummondville* soit appliquée;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la *Ville de Drummondville*.

Adoptée.

SERVICE INCENDIE :

SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE CENTRE-DU-QUÉBEC/OFFRE DE RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2016 :

CONSIDÉRANT QUE dans sa lettre du 15 octobre 2015, le *Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska (S.I.U.C.Q.)* offre à la Ville de Warwick d'adhérer à leur organisme moyennant le paiement d'un montant de 1,10 \$ au prorata de la population;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

SERVICE INCENDIE : (SUITE)

SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE CENTRE-DU-QUÉBEC/OFFRE DE RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2016 : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE le S.I.U.C.Q. fournit des services préalablement non disponibles à l'ensemble de la Ville de Warwick lors de mesures d'urgence et des services de secours à la population et aux intervenants d'urgence lors de sinistre majeur;

CONSIDÉRANT QUE le S.I.U.C.Q. assiste les services d'urgence dans la couverture d'évènements urgents et importants et collabore à la dispense de services d'urgence en libérant les partenaires de certaines tâches et en leur permettant ainsi d'offrir leurs services plus spécialisés à la population;

2015-11-371 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'adhérer au *Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska (S.I.U.C.Q.)* au montant de 1,10 \$ par citoyen pour l'année 2016;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux sont et soient autorisés à signer pour au nom de la Ville de Warwick tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

VILLE DE DRUMMONDVILLE/ENTENTE CONCERNANT LA FOURNITURE DE PERSONNEL ET D'ÉQUIPEMENT POUR DES INTERVENTIONS IMPLIQUANT DES MATIÈRES DANGEREUSES :

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes, une municipalité peut autoriser la conclusion d'une entente relative à des biens, à des services ou à des travaux avec toute autre municipalité, aux fins de leur compétence;

2015-11-372 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick approuve l'entente à intervenir entre la *Ville de Drummondville* et la Ville de Warwick concernant la fourniture de personnel et d'équipement pour des interventions impliquant des matières dangereuses et l'utilisation d'une remorque spécialement aménagée pour des sinistres concernant des matières dangereuses et s'engage à payer les coûts de base et ceux d'opération du service selon les proportions établies dans le protocole d'entente annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo ou à défaut le maire suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux ou à défaut la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée sont et soient autorisés à signer ladite entente telle que soumise pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE :

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS/AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION 2015-2016 DANS LE CADRE DU PROGRAMME « AIDE AUX PROJETS – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES » :

2015-11-373 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS/AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION 2015-2016 DANS LE CADRE DU PROGRAMME « AIDE AUX PROJETS – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES » : (SUITE)

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo, soit autorisé à signer la convention 2015-2016 concernant les projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes avec le *ministère de la Culture et des Communications*, et ce, pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

MADAME KATIA HOULE/PRIME CHEF D'ÉQUIPE :

2015-11-374 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU'à compter du 1^{er} novembre 2015, la prime de chef d'équipe à la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril sera dorénavant versée à la personne qui occupe le poste de préposée et animatrice par intérim les vendredis, soit madame Katia Houle.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/FORMATION VIRTUELLE SUR LES DÉROGATIONS MINEURES :

2015-11-375 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à participer à la formation virtuelle sur les dérogations mineures offerte par la *Fédération québécoise des municipalités* le 18 novembre 2015;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 45 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

CÉGEP DE SAINT-LAURENT/FORMATION OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT :

2015-11-376 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE monsieur Sylvain Martel, préposé à l'usine de filtration et l'assainissement des eaux usées, soit autorisé à participer à la formation sur l'opération de déneigement offerte par le *Cégep de Saint-Laurent* les 4 et 5 novembre 2015 à Montréal;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 650 \$ plus les taxes applicables, les déplacements et les repas.

Adoptée.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2016 :

2015-11-377 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick renouvelle sa contribution annuelle à la *Fédération québécoise des municipalités* pour l'année 2016 et en autorise le paiement au montant de 3 678,41 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2015-11-378 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois d'octobre 2015 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 201-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2015-11-379 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel, appuyé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 201-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003.

Adoptée.

ADOPTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 203-2015 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 044-2003 :

2015-11-380 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois, appuyée par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 203-2015 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 044-2003.

Adoptée.

AVIS DE MOTION :

Aucun.

AFFAIRES NOUVELLES :

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE/PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES :

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick prévoit la formation de vingt-trois (23) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

AFFAIRES NOUVELLES : (SUITE)

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE/PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la *MRC d'Arthabaska* en conformité avec l'article 6 du Programme;

2015-11-381 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au *ministère de la Sécurité publique* et de transmettre cette demande à la *MRC d'Arthabaska*.

Adoptée.

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame Noëlla Comtois mentionne que le Comité culturel prépare actuellement des activités de Noël et invite la population à assister au spectacle de Carl le magicien à la bibliothèque le 20 novembre prochain, au souper de la *FADOQ* le 6 décembre et au spectacle de la série culturelle le Tuxedo swing mélodies de Noël à l'église de Warwick le 6 décembre.

Monsieur Étienne Bergeron fait un retour sur l'achalandage record des balades gourmandes, invite la population à participer au tournoi de quilles organisé par les *Chevaliers de Colomb*, samedi le 21 novembre et à la maison musicale « Poco a poco » le 29 novembre. Il mentionne également que l'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 26 novembre à l'aréna Jean-Charles-Perreault.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur Yvon Bélanger du *Moto-Club Bois-Francs* dépose une demande pour un débarcadère dans la cour de l'aréna.

Madame Sylvia Mariani fait part aux élus municipaux que des déchets n'ont pas été ramassés sur la rue Saint-Louis et que les éboueurs pourraient le signaler à la Ville lorsqu'ils le constatent. Également, elle demande si la Ville pourrait contrôler les travaux de construction qui s'étirent sur une période de quatre (4) ans et aimerait savoir si on peut prolonger le délai pour le bac à feuilles.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2015-11-382 À vingt-heures dix-sept, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière